



Pour le Village de Samaane

52 rue LIANCOURT 75014 PARIS FRANCE

Téléphone : +33689092772

villagesamaane@aol.com

Procès verbal Assemblée Générale extraordinaire du 19 septembre 2012

Suite à la convocation de l'ensemble de ses adhérents, l'Assemblée Générale extraordinaire de l'association « Pour le Village de Samaane », s'est tenue le 19 septembre 2012, dans les locaux de la Maison des Association du 14^o ardt. de Paris.

Etaient présents : 15 adhérents, 10 pouvoirs avaient été donnés aux membres présents

Ordre du jour traité :

1. **Présentation de LE Diouf, Directeur de Jappoo Développement – invité particulier :**

- **L'accès à l'eau** potable (case de santé et villageois) dépend des moyens mis en place par l'association « Vivre en Brousse ». Le chef du Village a accès aux vannes d'alimentation en eau potable avec l'Assufor.
- **L'irrigation** du périmètre agricole dépend de l'achat du fuel sous la responsabilité du chef de village, complété par le fuel fourni par Enda Madrasahel, pour l'arrosage des plantes médicinales ; un système d'irrigation par goutte à goutte est prévu en partenariat avec Enda Madrasahel et un organisme israélien.
- **Les plantations** des 320 arbres à fruits sont en croissance régulière ; les récoltes de plantes médicinales, sur le terrain et en brousse, sont achetées et supervisées par ENDA Madsahel. Les femmes du GPF ont cultivé toute la surface restante durant la saison des pluies.
- **Un GPF** (groupement promotion féminin) créé officiellement (ministère de la famille) regroupe 41 femmes qui prennent en main la gestion du périmètre agricole.
- **L'alphabétisation** en wolof sera poursuivie pour, au total, 2 groupes de femmes durant 2 années scolaires. Un soutien à la construction de l'école primaire est voté en AG.
- **L'accès à la santé** avec le comité de santé et le personnel sous la supervision de l'ICP de Louly NDia est opérationnel et efficace (consultations et vaccinations mensuelles...). Une femme relais a été recrutée à la suite de la 1^o année d'alphabétisation.

2. **Les Objectifs 2012** et les perspectives 2013/2014 sont confirmés et approuvés :

- fin des financements sur Samaane au 31/12/2012, les sommes nécessaires à la fin des projets en cours sont provisionnées.
- recherches pour un moulin à mil à énergie solaire, pour les villages ruraux du Sénégal.

3. **Elections du Conseil d'administration** : 2 membres élus : Annie Queinnec et Michel Morin

Constitution du bureau, en France, suite au CA du 19/9/2012 à la suite de l'AG :

Marie Hélène Mallet, présidente

Laure Pertus, secrétaire générale élue CA du 19/9/2012

Louis Michel Jausions, trésorier

Annie Queinnec, trésorière adjoint

Christine Ramisse, secrétaire générale adjoint

Patricia Ruban Stoerkel, relations partenaires

La présidente
Marie-Hélène Mallet

www.villagesamaane.net

SIMPA ESAP.0904223

Association loi 1901 - œuvre reconnue d'intérêt général

Déclarée le 8 novembre 2005 - J O du 10 décembre 2005 - n°SIREN 488 227 943